



Date de dépôt : 30 mai 2023

Rapport

de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition auprès des TPG, CFF et Etat de Genève pour la sauvegarde des oiseaux par un marquage efficace des parois vitrées des installations publiques proches de zones de verdure

Rapport de Christina Meissner (page 3)

Pétition

(2165-A)

auprès des TPG, CFF et Etat de Genève pour la sauvegarde des oiseaux par un marquage efficace des parois vitrées des installations publiques proches de zones de verdure

N.B. 416 signatures
Association CONVIVE
M. Guy Loutan
4 bis, route de Jussy
1226 Thônex

Rapport de Christina Meissner

La pétition 2165 a été traitée le 15 mai 2023 par la commission des pétitions, sous l'aimable présidence de M. Sylvain Thévoz.

En résumé, la présentation¹ de la problématique par le pétitionnaire a été très claire. Des solutions pour la sécurisation des vitrages existent et les autorités cantonales travaillent déjà sur une directive. La commission, sensible aux dangers posés par certains vitrages pour l'avifaune, a estimé nécessaire que l'Etat y réponde rapidement. **Le renvoi de la pétition au Conseil d'Etat a été voté à l'unanimité.**

Nous remercions le procès-verbaliste, M. Christophe Vuilleumier, ainsi que M^{me} Nadia Salama, secrétaire scientifique de commissions, de leur accompagnement précieux et dévoué de nos travaux.

15 mai 2023

Audition de M. Guy Loutan, représentant de l'association Convive, pétitionnaire

M. Loutan prend la parole et déclare que son association date de 1983. Il ajoute habiter à côté de la gare du CEVA. Il signale avoir constaté que des prolongations vitrées de façades avaient été créées tant en ville qu'à la gare de Chêne-Bourg, et ce dans l'axe de la Voie verte. Il se demande si les architectes sont conscients de l'environnement. Il rappelle en effet que des oiseaux s'assomment sur ces parois vitrées alors que des efforts considérables sont déployés pour préserver la biodiversité. Il montre une photo d'impact d'un oiseau sur une paroi vitrée de la gare de Chêne-Bourg. Il rappelle que de nombreuses espèces d'oiseaux ont disparu du ciel de Toronto, car ils s'assomment sur les parois des gratte-ciel, et il observe que 60% des oiseaux nicheurs en Suisse sont des espèces menacées.

La verdure en ville attire de nombreuses espèces qui courent de nombreux risques dans ce contexte. Il signale avoir tagué une paroi vitrée d'un arrêt de bus, ce qui a permis de convaincre la commune de Chêne-Bourg de placer un masquage partiel sur les parois de cet arrêt. Il remarque alors que les mairies de Thônex et de Chêne-Bougeries présentent des parois vitrées similaires, tout comme un arrêt de bus à Belle-Terre. Interpellé, le maire de Thônex a heureusement décidé de placer de la végétation sur cet arrêt afin de protéger les oiseaux. Les systèmes de protection sur les parois vitrées sont nombreux et

¹ La présentation PPT est annexée au présent rapport.

il en présente quelques-uns. Il ajoute qu'il existe des documents sur le masquage des baies vitrées. La pétition demande simplement d'adapter l'existant afin de sauver quelques oiseaux, et de solliciter le canton pour prendre en compte cet aspect.

Il rappelle que les oiseaux pollinisent les plantes, dispersent les graines et combattent les insectes. Leur présence et les services qu'ils nous rendent permettent d'éviter de nombreuses nuisances.

Questions des députés

Un député UDC remercie M. Loutan de ses efforts et ses succès. M. Loutan acquiesce et mentionne avoir contacté la commune de Thônex et celle de Chêne-Bourg, mais il pense qu'il convient de favoriser plus largement cette prise de conscience.

Le même député s'interroge sur les chats qui semblent être les prédateurs principaux des oiseaux.

M. Loutan acquiesce et déclare que les chats sont une véritable catastrophe dans les jardins. Il ajoute qu'il faut mettre une clochette aux chats.

Une députée du Centre rajoute qu'il existe également des collerettes de couleur pour les chats qui permettent aux oiseaux de les repérer. Elle observe que M. Loutan travaille également sur la petite faune. Des directives ont été édictées sur ses conseils par le canton et elle demande s'il en existe pour les vitrages.

M. Loutan répond que le service de la faune est effectivement en train de travailler sur une directive. Il ajoute que, si tel est le cas, le problème sera réglé.

La même députée demande si M. Loutan a l'impression que la situation empire avec l'urbanisme actuel.

M. Loutan acquiesce et répond que les architectes doivent oser attirer l'attention de leurs clients sur cette réalité. Les angles des appartements vitrés doivent par exemple être visibles pour l'avifaune et être équipés d'un marquage.

Un député MCG déclare être surpris que les architectes ne prennent pas en considération cette problématique. Il se demande si M. Loutan a pris contact avec le canton à ce propos.

M. Loutan acquiesce et mentionne que le département du territoire est au courant de cette problématique, mais il mentionne qu'il y a un principe d'inertie dans la construction qui ne permet pas de résoudre ce problème rapidement. Il ajoute avoir envoyé la même pétition aux CFF et il remarque

que ces derniers ont pris acte de sa demande. Il a également écrit à plusieurs communes.

Le même député demande ce que le pétitionnaire attend du Grand Conseil.

M. Loutan pense qu'il est nécessaire d'attirer l'attention du Grand Conseil sur cette question. Il répète que le département a bien compris le problème et travaille sur une directive relative à la sécurisation des vitrages qui doit entrer en vigueur après la modification du règlement de la faune.

Un député socialiste déclare que cette pétition revêt un aspect de sensibilisation. Il rappelle que tout le monde essaie de prendre en compte la biodiversité, et il se demande s'il n'y aurait pas une réflexion à mener sur les couloirs de migration et s'il ne faudrait pas envisager une action plus globale.

M. Loutan pense que ces questions doivent être intégrées à la formation des architectes et des urbanistes. Il rappelle qu'il y a trente ans, l'idée d'une toiture végétalisée semblait scandaleuse à de nombreuses personnes, et il pense qu'il faut du temps pour modifier les mentalités.

Une députée Verte déclare que le plan d'action Biodiversité du canton est en cours et doit être poursuivi. Elle pense que cette pétition arrive au bon moment. Elle se demande si M. Loutan a été contacté à ce propos.

M. Loutan répond que son association n'a pas l'envergure du WWF et n'a donc pas été contactée. Il ajoute toutefois parler de ce sujet à de multiples associations.

Un député PLR demande ce qu'il faut envisager pour les logements qui se trouvent en hauteur.

M. Loutan répond que de nombreux oiseaux migrateurs s'assomment contre les gratte-ciel, mais ce ne sont donc pas les mêmes espèces concernées, ni du reste les mêmes saisons. Il ajoute que c'est une question importante puisque Genève est situé sur un couloir migratoire majeur.

M. Loutan ajoute que tout ce qui est perpendiculaire à un vol d'oiseaux est un obstacle.

Une députée Verte revient sur le règlement ou directive en préparation par le département et demande si ce document concerne les projets de construction.

M. Loutan acquiesce, puisque ce document devrait être intégré à la procédure relative aux autorisations de construire. Il ajoute qu'une liste de 40 recommandations est prévue. Il précise que lire cette liste suffit pour prendre conscience du problème.

Une députée du Centre rappelle que les directives doivent être prises en compte par le constructeur et que l'autorité compétente devrait vérifier cela.

M. Loutan souligne que le personnel de l'Etat ne suffit pas pour contrôler tous les chantiers, mais il estime que, si le sujet est connu de tous, il sera possible d'intervenir rapidement et en amont.

Discussion interne

Le Centre déclare que le problème a été expliqué très clairement et pense qu'il faut donner un coup de pouce à l'Etat en renvoyant cette pétition au Conseil d'Etat le plus rapidement possible.

Un député LJS propose tout de même l'audition du responsable du service de la faune, avis partagé par un député S. Un député UDC déclare que ces espaces vitrés sont en outre des fournaises en été et il pense qu'il serait bon d'évoquer cet aspect.

Le PLR rejoint la proposition initiale du Centre, compte tenu de la clarté de la pétition.

Le groupe des Verts remarque que de nouveaux projets ne prennent pas en compte ces aspects et pense qu'il convient de réagir rapidement et donc de renvoyer cette pétition au Conseil d'Etat.

Le MCG partage cet avis.

Le PS renverra également cette pétition au Conseil d'Etat.

Votes

Le président passe au vote du principe d'un vote immédiat :

Oui : 14 (3 S, 2 Ve, 2 MCG, 1 LC, 2 UDC, 4 PLR)

Non : –

Abstentions : –

Le principe d'un vote immédiat est adopté à l'unanimité.

Le président passe au vote le renvoi de la P 2165 au Conseil d'Etat :

Oui : 14 (3 S, 2 Ve, 2 MCG, 1 LC, 2 UDC, 4 PLR)

Non : –

Abstentions : –

Le renvoi de la P 2165 au Conseil d'Etat est adopté à l'unanimité.

Association CONVIVE

pour un environnement **CON**struit **V**ivant et **VERT**

c/o Dr. G.Loutan, 4 Bis Rte de Jussy, CH-1226 GENEVE, fax: *41.22/349 32 15

CCP 12-17052-E e-mail : loutan@convive.org , www.convive.org



Pétition auprès des TPG, CFF et Etat de Genève pour la SAUVEGARDE DES OISEAUX PAR UN MARQUAGE EFFICACE DES PAROIS VITRÉES des installations publiques proche de zones de verdure.

Audition de CONVIVE par la Commission des pétitions du Grand Conseil genevois
15 mai 2023

Dr Guy Loutan, président

Architecture

Le vitrage, danger mortel pour les oiseaux

Des solutions existent. Mais elles sont ignorées de la plupart des architectes. Navrant.

Laurent Buschini

Il existe en effet des solutions toujours plus appréciées des architectes. Elles mêlent techniques et savoir-faire pour créer des vitrages pour toutes sortes d'usages. Dans les bâtiments modernes, on a étendu son emploi à bien d'autres éléments de construction que les fenêtres.

Où, mais à un grand défaut: les oiseaux le distinguent mal. Dans le monde, on découvre des centaines de millions de vitraux tous à la suite d'un choc avec un vitrage. En Suisse, l'estimation fait état de millions de pertes.

Comptez même être à cette balustrade? Dans sa maison en cours de rénovation à l'Albanne, dans la vallée de Joux (VD), Claude Chanel est un architecte heurteux depuis quatre ans: qu'il a installé de larges verrières dans l'entrée de sa maison, aucun oiseau n'est venu percuter la façade. Navrant, la verrière ne marque



La maison en cours de rénovation de l'architecte Claude Chanel. À gauche, la balustrade comporte des sérigraphies. À droite, le vitrage a un coefficient de transparence et de réflexion réduits. Effet presque imperceptible pour les humains. Mais les oiseaux, eux, voient l'obstacle et peuvent ainsi l'éviter.

pas dans le jardin riche en haies et en hautes tiges d'essences locales qui se reflètent généreusement dans le vitrage et accentuent d'autant le danger pour les oiseaux. Alors, par quel miracle les oiseaux évitent-ils l'obstacle?

Réflexion et transparence
«Le danger du verre pour les oi-

seaux vient à la fois de la réflexion et de la transparence de ce matériau», explique l'architecte, qui se bat depuis des années pour que le maître de la construction et ses collègues en particulier prennent conscience du problème.

La transparence du verre fait que les oiseaux voient la verrière au-delà du vitrage ou de l'élément

de construction en verre, dont ils ne perçoivent pas la présence. Les plantes et les arbres visibles après le vitrage font croire en la continuité de l'espace. Le phénomène est d'autant plus dangereux aux angles d'une construction en verre.

Quant à la réflexion, elle est dangereuse lorsque elle réfléchit le

posage, par exemple un arbre ou une haie. L'environnement ainsi réfléchi trompe les oiseaux, qui peuvent voler dans un espace libre.

Couler une feuille dans le verre

Claude Chanel a choisi un verre spécial d'un fabricant suisse, Glasbrecht. «Le socle n'est apparemment pas très épais, mais les solutions sont géniales», explique l'architecte. Les ingénieurs ont coulé une feuille à l'arrière de la masse de verre par laminage pour densifier d'environ 15% les coefficients de transparence et de réflexion. Cette réduction a pour effet, vu de l'extérieur, de rendre la réflexion de l'espace environnant légèrement floue. C'est suffisant pour que les oiseaux se rendent compte qu'il y a un obstacle et évitent le vitrage au lieu de le percevoir de plein fouet.

Une fois mis au contact, le vitrage se rend effectivement compte du léger flouage. De l'intérieur, on n'a aucune impression de perte de vision vers l'extérieur.

Cette solution est excellente en particulier pour les angles d'une construction, relève Claude Chanel. Avec un vitrage normal, les oiseaux ont l'impression qu'il y a un vide et qu'ils peuvent passer. Ce sont des endroits particulièrement dangereux. Avec ce

verre spécial, le problème est réglé. Le flouage, inversement, fait briser l'obstacle. La vision légèrement altérée fait qu'il semble se lancer. Il a ainsi un réflexe subit.

Les vitrages de fenêtre ou de façade ne sont pas les seuls enjeux pour les oiseaux. «Les balustrades en verre des balcons, escaliers plus dégagés, et autres zones d'éléments architecturaux ou verre transparent de murs, comme sont des dangers à part entière l'architecture». Une partie de protection accoutumée le long des autoroutes sont aussi des obstacles, d'autant plus s'ils font passer de la verdure à côté. De même, les arbres en verre sont aussi très dangereux. Pour ces constructions, on peut facilement trouver des solutions, car la transparence n'est pas une nécessité.

Verres spéciaux

Les verres, surtout en verre coloré, sont colorés ou opaques, ont aussi une réflexion, mais ont dû diminuer la transparence. Ce qui n'est pas possible pour s'intégrer dans l'architecture, poursuit Claude Chanel. Pour éviter les pertes de visibilité ou des passages sur la balustrade d'un balcon, Marc-olivier de l'oiseleur.

Suite en page 18

La Tribune
6.2.22

Prolongation vitrée de la façades d'un immeuble

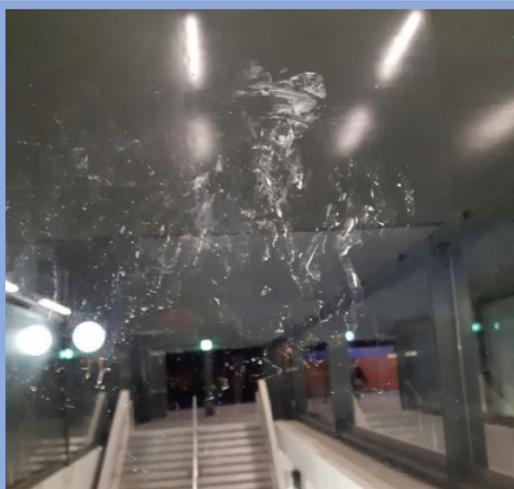
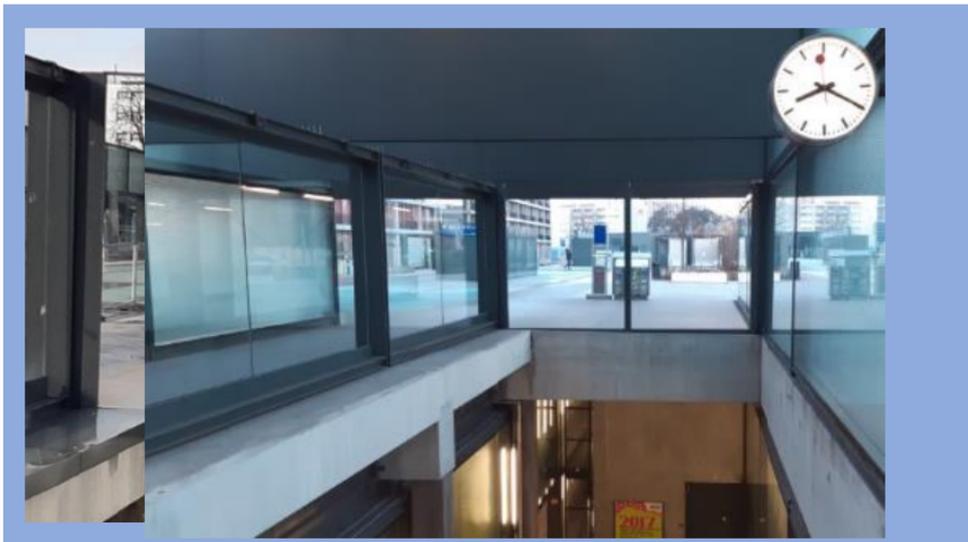
Esthétique mortelle !

Angle r. Pedro-Meylan Rieu



Chêne Bourg-Gare





Cloaque éclaté par le choc



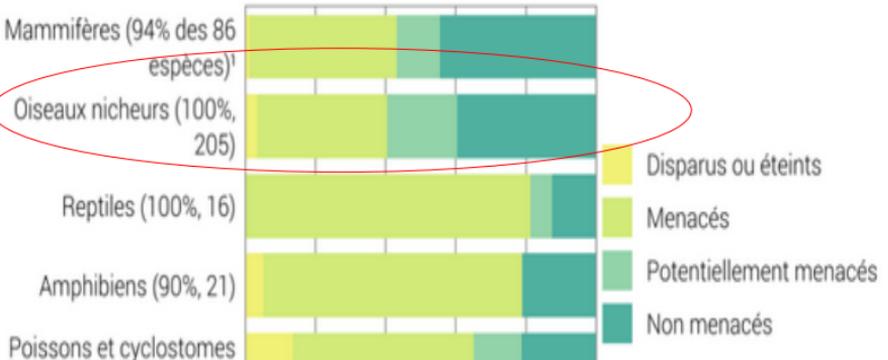
Gras des plumes (furfur ?)

Victimes de collisions avec les vitres ramassées en une seule saison migratoire autour des gratte-ciel du Toronto's Downtown Financial District.



Animaux et plantes menacés (Listes rouges)

État de 1994 à 2022, selon le groupe d'espèces



Av. de
Bel-Air



Un audacieux
citoyen...



Av Tronchet



Mairies récentes (!) de Thônex et Chêne Bougeries

Merci aux chats de débarrasser régulièrement les cadavres !



Belle-Terre



Zurich
moins de 10 cm
entre les bandes



Munich
mixte



Horizontal ok
mais serré !





FAUSSE BONNE IDÉE

Même pas peur !

Un milliard d'oiseaux tués par an aux Etats-Unis, 100 millions au Royaume-Uni, des centaines de milliers en Suisse... tel est le bilan des collisions entre nos voisins à plumes et les vitres ! Eh non, quelques silhouettes de rapaces collées de-ci de-là ne sont pas la solution. Aucune étude n'a démontré l'efficacité de ces adhésifs censés être effrayants : les petits passereaux ne les prennent pas pour des rapaces. Disposées de manière sporadique, ces figures ne suffisent pas à rompre l'effet miroir et la transparence. Verres spéciaux, motifs denses composés de lignes, rideaux, moustiquaires... il existe d'autres astuces adaptées à chaque situation.

Comment éviter les collisions des oiseaux sur les vitres :
 > bit.ly/VitresOiseaux



Quel est le rôle des oiseaux dans l'environnement ?

Facteurs de biodiversité: entre autres, **ils pollinisent des plantes, dispersent des graines et aident à combattre les insectes**. Les oiseaux sont d'excellents **indicateurs de l'état de l'environnement**, des sentinelles de la nature. Leur étude nous permet de connaître l'état général de nos écosystèmes et de l'environnement.

Les oiseaux, le verre et la lumière dans la construction

Quelques références bien détaillées



Les oiseaux, le verre et la lumière dans la construction

vogelwarte.ch



La demande de CONVIVE



Adapter progressivement ce qui existe déjà partout
et

Exiger d'office la prise en compte de ce problème
lors de toute demande d'autorisation
et nouvelle construction

Vision globale, action et investissements locaux

Economisons nos impôts pour la conservation et promotion de la biodiversité
en évitant les installations allant en sens contraire ?

Non merci !

Merci pour votre accueil!